

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON
SORBONNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE, session 2022

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Christine NEAU-LEDUC

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1 : sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE, au titre de l'année 2022 :

Monsieur CANRY Nicolas, Maître de conférences hors-classe, Président, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

Monsieur MAKOUR Abed IGR 1ère classe, Vice-Président, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

Madame PAILLE Perrine, IGR 2ème classe, Experte, Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du Président désigné, la présidence sera assurée par le Vice-Président désigné.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 15 juillet 2022

La Présidente de l'Université 1 Panthéon-Sorbonne
Christine NEAU-LEDUC



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE' around the perimeter and 'La Présidente' in the center.